



NUMERO DE PUBLICATION : 1003904A6

NUMERO DE DEPOT : 9000241

Classif. Internat.: A45D

Date de délivrance : 14 Juillet 1992

MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Le Ministre des Affaires Economiques,

Vu la loi du 28 Mars 1984 sur les brevets d' invention, notamment l' article 22;

Vu l' arrêté royal du 2 Décembre 1986 relatif à la demande, à la délivrance et au maintien en vigueur des brevets d' invention, notamment l' article 28;

Vu le procès verbal dressé le 02 Mars 1990 à 24h00
à l' Office de la Propriété Industrielle

ARRETE :

ARTICLE 1.- Il est délivré à : FACO S.A.
Boulevard de l'Indépendance 45, B-4020 WANDRE(BELGIQUE)

représenté(e)s par : DELLICOUR Paul, OFFICE DE BREVETS E. DELLICOUR, Rue Fabry,
18/012 - B 4000 LIEGE Belgique.

un brevet d' invention d' une durée de 6 ans, sous réserve du paiement des taxes annuelles, pour : SECHE-CHEVEUX DE VOYAGE.

ARTICLE 2.- Ce brevet est délivré sans examen préalable de la brevetabilité de l' invention, sans garantie du mérite de l' invention ou de l' exactitude de la description de celle-ci et aux risques et périls du(des) demandeur(s).

Bruxelles, le 14 Juillet 1992
PAR DELEGATION SPECIALE :

WUYTS L
Directeur.

Sèche-cheveux de voyage.

La présente invention concerne les appareils électriques dénommés sèche-cheveux et est relative à un sèche-cheveux
5 de voyage.

Le but de l'invention est de réaliser un sèche-cheveux sous un volume minimal et facile à transporter.

10 Un autre but de l'invention est de réaliser le sèche-cheveux de manière telle qu'il constitue un support bien adapté à la décoration publicitaire ou simplement amusante.

15 Un sèche-cheveux suivant l'invention est caractérisé en ce qu'il est constitué de deux éléments télescopiques, un des éléments étant pourvu à sa base d'une grille d'entrée d'air et renfermant les composants habituels d'un sèche-cheveux et l'autre élément, coulissant par
20 dessus le premier élément, étant fermé à sa partie supérieure et étant pourvu d'une grille latérale pour la sortie de l'air, le dégagement de ladite grille étant effectif lors de l'extension de l'appareil.

25 Pour mieux faire comprendre l'invention celle-ci est décrite ci-après sur la base du dessin annexé, à titre d'exemple uniquement, montrant en :

30 Figure 1 une coupe longitudinale dans un sèche-cheveux réalisé suivant l'invention en position fermée ;

Figure 2 une coupe analogue à celle de figure 1, le sèche-cheveux étant en position de fonctionnement ;

35 Figure 3 une vue figurant une trajectoire possible de

L'élément coulissant.

Comme on le voit au dessin le sèche-cheveux est constitué de deux cylindres 1, 2 coulissant l'un dans l'autre.
5 Le cylindre interne 1 reçoit les composants habituels d'un sèche-cheveux, résistance chauffante 3, moteur 4, turbine 5, interrupteur (non représenté).

Le cylindre interne 1 est percé à sa base d'orifices
10 6, axiaux et éventuellement latéraux, formant entrée d'air et est ouvert à sa partie supérieure 7. Ce cylindre interne 1 est emboîté dans le cylindre externe 2, qui comporte dans sa partie supérieure des ouvertures latérales formant grille 8 permettant la sortie de l'air.

15

La résistance chauffante 3 et le moteur électrique 4 sont alimentés par l'intermédiaire d'un câble 9.

Lorsque les deux cylindres sont entièrement emboîtés
20 l'un dans l'autre (figure 1), l'appareil est au repos sous son volume minimal.

Lorsque le cylindre externe 2 coulisse par rapport au cylindre interne 1 (figure 2), la grille 8 est dégagée
25 et l'appareil peut entrer en fonction.

L'extension de l'appareil peut se faire de diverses manières, éventuellement avec un ou plusieurs étages dégageant ainsi une plus ou moins grande partie de la
30 grille 8 et modifiant par conséquent le flux d'air sortant. Cette extension peut être commandée de diverses manières et on peut citer à titre d'exemples non limitatifs :

- par la trajectoire d'un ergot 10 (figure 3) fixé à
35 l'un des cylindres et coulissant dans une rainure

- 11 creusée dans l'autre cylindre ; les mouvements sont principalement constitués de rotations et de translations, les rotations assurant par exemple le verrouillage en position fermée et l'enclenchement à des allures différentes suivant les étages et les translations assurant la fermeture et l'extension de l'appareil avec ouverture de la grille de sortie à un ou plusieurs niveaux ;
- 5
- par déplacement hélicoïdal d'un cylindre par rapport à l'autre ;
 - 10 - par un cliquet qui, lorsqu'il est dégagé, par exemple par pression sur un bouton, libère un ou plusieurs ressorts amenant automatiquement l'appareil en position d'extension, la fermeture s'effectuant par une pression axiale jusqu'à encliquetage.
 - 15

Le déplacement des cylindres l'un par rapport à l'autre, qu'il soit de translation, de rotation ou hélicoïdal ou d'une combinaison de différents mouvements, actionne des contacts électriques qui commandent le fonctionnement à une ou plusieurs allures et l'arrêt de l'appareil. Ces contacts peuvent être commandés par un ou des interrupteurs séparés, que le cylindre extérieur ramène automatiquement en position "0" lors de la fermeture de l'appareil pour raison de sécurité. Une version multivoltage peut être réalisée grâce à l'adjonction d'un sélecteur électrique ou mécanique, et dans le cas d'un sélecteur mécanique notamment en orientant ou en bloquant les déplacements dans certaines limites en fonction de la tension d'alimentation désirée.

20

25

30

La forme cylindrique du sèche-cheveux suivant l'invention constitue un support particulièrement bien adapté à la décoration publicitaire ou simplement amusante.

09000241

09000241

4

La description ci-dessus a été réalisée sur base d'un cylindre de révolution mais il est bien entendu que le sèche-cheveux suivant l'invention peut être de section quelconque, ovale, carrée ou autre.

5

Revendications

1. Sèche-cheveux de voyage, caractérisé en ce qu'il est constitué de deux éléments télescopiques (1,2),
5 un des éléments (1) étant pourvu à sa base d'une grille d'entrée d'air (6) et renfermant les composants habituels ((3,4,5) d'un sèche-cheveux et l'autre élément (2), coulissant par dessus le premier élément (1), étant fermé à sa partie supérieure et étant pourvu d'une grille
10 latérale (8) pour la sortie de l'air, le dégagement de ladite grille étant effectif lors de l'extension de l'appareil.

2. Sèche-cheveux suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le fonctionnement à une ou plusieurs
15 allures et l'arrêt de l'appareil sont obtenus par l'intermédiaire de contacts électriques actionnés par le déplacement des éléments (1,2) l'un par rapport à l'autre.

20 3. Sèche-cheveux suivant la revendication 1, caractérisé en ce que les éléments télescopiques (1,2) sont cylindriques.

4. Sèche-cheveux suivant la revendication 1, caractérisé en ce que l'extension de l'appareil se fait par
25 étages, de manière à dégager une plus ou moins grande partie de la grille (8) et à modifier en conséquence le flux d'air sortant.

